

# séance d'information appels internationaux « NMP »



Wallonie



Service public  
de **Wallonie**

17/1/2017

# déroulement de la matinée

→ les appels internationaux

→ les appels internationaux « NMP »

INCOMERA

M-era.NET

MANUNET

→ l'appel interrégional

BELSME

→ success stories et conclusions

→ networking

# 1. appels internationaux

→ 100% 

(Fast Track to Innovation, SME Instrument, Marie-Curie ...)

→ cofinancement  + 

(Era Net)

# appels DGO6 vs appels internationaux

## → avantages

- projets internationaux avec un consortium de petite taille (2 ou 3 partenaires suffisent)
  - taux de succès de 20% à 50%
  - *full proposals* relativement courtes
- *reporting* financier (éligibilité des coûts) et technique connu
  - contact facilité avec le gestionnaire administratif

# appels DGO6 vs appels internationaux

→ inconvénients

→ géométrie variable

critères d'éligibilité varient d'un programme à l'autre  
ouverture géographique variable et parfois assez faible

→ programmes parfois « éphémères »

# prochains appels

## → appels ouverts et annoncés

EUROSTARS (proposal : 2/03/2017)

CoBioTech (pre-proposal : 2/03/2017)

CORNET (proposal : 29/03/2017\*)

IRA-SME (proposal : 29/03/2017\*)

INCOMERA (proposal : 26/05/2017)

MANUNET (pre-proposal : juin 2017)

M-ERA.Net (pre-proposal : juin 2017\*)

\* à confirmer

# prochains appels

→ appels en continu

EUREKA!

accord-cadre avec la France (BPI)

# prochains appels

→ appel interrégional

BEL SME (déclaration d'intention : avril 2017)



## 2. appels internationaux « NMP »

→ conditions de financement par la DGO6

soumission du formulaire *ad hoc* (= demande officielle)

→ au plus tard 5 jours ouvrables après la soumission de la *full proposal* au programme européen

→ soumission en ligne via un formulaire électronique



## 2. appels internationaux « NMP »

### → critères d'éligibilité

#### → répondre aux conditions du décret du 3/7/2008

faire preuve d'une situation financière saine (notion d'entreprise en difficulté)  
posséder un siège d'exploitation en Wallonie  
ne pas faire l'objet d'un double financement

#### → la durée d'un projet ne peut dépasser 3 ans

→ les partenaires industriels wallons doivent bénéficier au minimum de 40% du budget recherche de l'ensemble des partenaires wallons

## 2. appels internationaux « NMP »

### → critères d'éligibilité

	subvention (recherche industrielle)	avance récupérable (développement expérimental)
grande entreprise	50 ou 60%	35 ou 50%
moyenne entreprise	60 ou 70%	45 ou 60%
petite entreprise	70 ou 80%	55 ou 70%
centre de recherche agréé	75% max	
université	100% max	

## 2. appels internationaux « NMP »

→ en pratique

prendre contact avec votre correspondant (DGO6 ou NCP)  
avant la soumission du projet en vue d'organiser une réunion  
de préparation

## 2.1. INCOMERA



# contexte

## → 7 partenaires

Allemagne, Belgique (Wallonie), Espagne (Andalousie), France (Grand Est\* et Hauts-de-France\*), Grèce (Grèce occidentale), Roumanie\*, Slovaquie et Turquie

## → budget

+/- 8 x 10<sup>6</sup> €

## → programme coordonné par la Wallonie

\* à confirmer



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA RECHERCHE

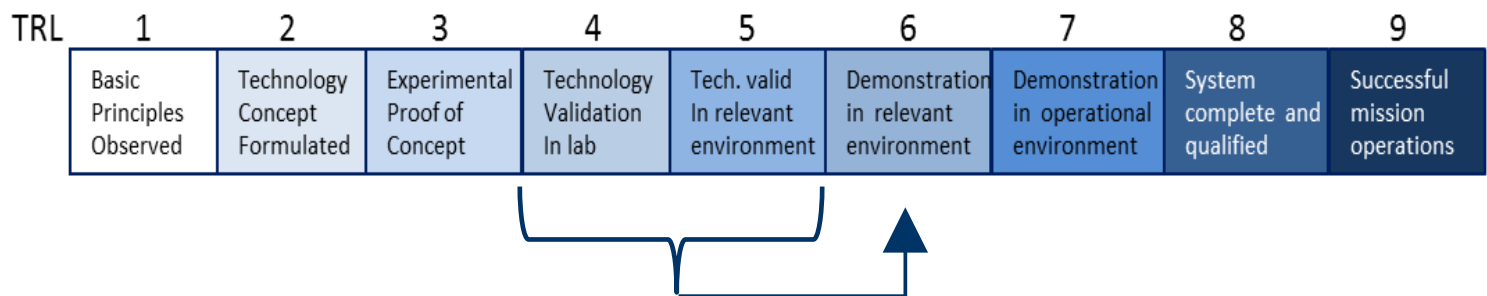


SPW  
Service public  
de Wallonie

# objectifs

INCOMERA se concentre sur l'ingénierie mécanique et matériaux (NMP) compte tenu des lignes d'actions suivantes :

- développer des innovations produits (matériaux) qui mènent à des applications marché
- développer des processus d'innovation jusqu'à l'échelle pilote
- élargir les champs d'applications des innovations par l'application de nouveaux matériaux et/ou procédés



# thématiques

- nanosciences et nanotechnologies
- matériaux pour des nouveaux produits et procédés
  - nouveaux procédés de production
- intégration de technologies pour des applications industrielles



# critères d'éligibilité\*

- minimum 2 partenaires de 2 pays différents
  - durée maximale de 24 mois
- pas plus de 70% du budget pour une agence de financement
  
- recommandation : minimum 40% du budget pour la (les) PME

\*en complément des règles de la DGO6



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA RECHERCHE



SPW  
Service public  
de Wallonie

# évaluation

→ minimum 2 experts indépendants  
(évaluation « sur papier » uniquement)

→ comité d'évaluation

revue de l'ensemble des projets  
classement des projets au-dessus du threshold

Projet	Ranking
M	1
A	2
R	3
C	4
O	5
U	6
R	7
T	Below threshold

# financement

- mise en relation du classement et des budgets des différents pays  
(vérifier le budget disponible dans le pays des partenaires)

Projet	Ranking	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays X
M	1	X		X	X	
A	2	X	X			X
R	3	X			X	
C	4	X		X		
O	5		X			X
U	6		X			x
R	7	X				
T	Below		X	X		

# critères d'évaluation

- innovation, qualité technologique
- qualité du consortium (partenariat...)
- qualité du projet (plan de travail, management...)
- impact potentiel (*time to market*, *business plan*, accès au marché...)

# recherche de partenaires

→ « market place », l'outil INCOMERA

→ NCP

→ pôle de compétitivité

<http://incomera.eu/ideas>



# calendrier

- ouverture : 16/1/2017
- soumission des propositions : 26/5/2017, à 17:00
- soumission des formulaires DGO6 : 2/6/2017, à 17:00
- notification : octobre 2017
- début de la recherche : janvier 2018

# contact



Nicolas DELSAUX

+32 (0)81 33 45 20  
[nicolas.delsaux@spw.wallonie.be](mailto:nicolas.delsaux@spw.wallonie.be)

[www.incomera.eu](http://www.incomera.eu)



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA RECHERCHE



SPW  
Service public  
de Wallonie

## 2.1. M-era.NET





# contexte

- un réseau européen créé en 2012 (7<sup>e</sup> PCRD)
- 41 organismes de financement (29 pays / 12 régions)

Afrique du Sud | Allemagne | Autriche | Belgique (Wallonie + Flandre) | Brésil (Sao Paulo)  
| Chypre | Espagne (Asturies + Pays basque + Castille et Léon) | Estonie | France (Nouvelle  
Aquitaine) | Grand-duché de Luxembourg | Hongrie | Irlande | Islande | Israël | Italie  
(Calabre) | Lettonie | Lituanie | Norvège | Pays-Bas | Pologne | Portugal | Roumanie |  
Russie | Slovaquie | Slovénie | Suède | Taiwan | Turquie

# objectifs

le soutien et l'amélioration de la coordination de la recherche liée à la science des matériaux et à l'ingénierie

## *Key Enable Technologies*

- micro and nanoelectronics
- nanotechnology
- industrial biotechnology
- advanced materials
- photonics

→ actions prioritaires pour la politique industrielle européenne

# résultats (2012 - 2014)

année	# projets financés	budget
2012	23	16,4 x 10 <sup>6</sup> €
2013	26	22,9 x 10 <sup>6</sup> €
2014	22	15,8 x 10 <sup>6</sup> €
2015	22	16,5 x 10 <sup>6</sup> €
		<hr/>
		71,6 x 10 <sup>6</sup> €

# résultats (2012 - 2014)

année	# projets financés	budget
2015	22	16,5 x 10 <sup>6</sup> €



- ingénierie des matériaux par modelisation intégrée (ICME) (1)
- conception de surface, interfaces et revêtements innovants (9)
- matériaux pour des technologies durables et faiblement utilisatrices de C (6)
  - matériaux pour la santé (6)

# et concrètement ?

## consortium

→ au moins 3 acteurs de 2 pays / régions différents



entreprise  
centre de recherche  
université  
haute école



→ 3 ans

# financement

- variable selon le bénéficiaire et le TRL
- variable selon qu'il s'agisse d'une subvention ou d'une avance récupérable
  - 40 à 100%
  - budget SPW : ±1.000.000 euros
- le/s partenaire/s wallon/s = 40% du budget wallon

# appels précédents

→2016

7 pré-propositions soumises

2 projets financés

512.857 euros

→2015

6 pré-propositions soumises

1 projet financé

411.183 euros

# appel 2017

→ ouverture : mi-mars

→ dépôt des propositions : mi-novembre



en anglais  
en ligne  
par le coordinateur



# appel 2017

## → critères d'évaluation

### qualité du projet

(consortium, coopération, plan de travail, budget)

### marché et commercialisation

(taille et accès au marché, avantage compétitif, commercialisation)

### innovation et R&D

(innovation, nouvelles connaissances, challenge et risque technologique)

## → experts : 3

# contact



Pierre DEMOITIÉ

+32 (0)81 33 45 40  
pierre.demoitie@spw.wallonie.be

[www.m-era.net](http://www.m-era.net)

## 2.3. MANUNET



# contexte

→ un réseau européen d'entités de financement de la recherche et de l'innovation créé en 2006 (6<sup>e</sup> PCRD) (ce réseau en est à sa troisième phase via le programme « Era-Net Cofund » de H2020)

→ 25 entités de financement

Allemagne | Belgique (Wallonie) | Espagne (+ Pays Basque / Castille et Leon / Catalogne / Navarre) | Israël | Italie (+ Lombardie / Piémont / Pouilles / Toscane) | Luxembourg | Norvège | Pays-Bas (+ Gelderland / Nord Brabant / Overijssel) | Roumanie | Russie |  
Turquie

# objectifs

le soutien et l'amélioration de la coordination de la recherche et de l'innovation via le lancement d'appels à projets visant à fortifier la compétitivité des opérateurs européens liés à l'industrie manufacturière

- projets transnationaux avec un degré d'innovation significatif incluant un risque technique
  - participation significative de PME
  - orientation « marché » - TRL haut
- expertise reconnue des acteurs du projet dans leurs compétences respectives
  - plus-value internationale démontrée

# consortium

→ au moins 2 acteurs de 2 pays / régions différents comprenant au minimum 2 PME indépendantes



{ entreprise (minimum 40% du budget wallon)  
centre de recherche  
université  
haute école

→ durée du projet : 2 ans

# appel 2017

→ ouverture : 16 janvier 2017

→ dépôt des pré-propositions via ESS Manunet : 17/3/2017



si l'évaluation est positive, le consortium sera invité à rentrer une proposition complète pour le 12/7/2017

# évaluation

→ pré-propositions :

évaluation propre par chaque entité de financement

→ propositions :

**qualité du projet**

(consortium, coopération, plan de travail, budget)

**marché et commercialisation**

(taille et accès au marché, avantage compétitif, commercialisation)

**innovation et R&D**

(innovation, nouvelles connaissances, challenge et risque technologique)



# contact



Thierry LEMOINE

+32 (0)81 33 45 26  
thierry.lemoine@spw.wallonie.be

[www.manunet.net](http://www.manunet.net)

# 3. appel interrégional BEL SME



# contexte

- encourager l'élaboration de projets conjoints de R&D entre les PME belges de régions différentes
- pas de thématique → appels ouverts / *bottom up*



# éligibilité

→ le partenariat intègre au moins deux PME indépendantes et issues de régions différentes

**note :** les éventuels organismes de recherche participant au projet sont repris comme sous-traitants

# budget et durée

- budget disponible : 750.000 €
- pour chaque PME wallonne, au moins 50% du budget de la recherche est destinée à ses prestations propres (frais généraux, de personnel, de fonctionnement ou d'équipements)
- budget par projet : max. 250.000 €
- recherche : 12 à 24 mois

# évaluation

- qualité de la proposition
- qualité scientifique et technologique
- valorisation/impact



taux de succès : 60% !

# calendrier

- publication de l'appel : février 2017\*
- soumission des déclarations d'intention : avril 2017\*
- soumission des *full proposals* : juin 2017\*
- soumission des formulaires DGO6 : juin 2017\*
- notification : octobre 2017
- début des projets : novembre 2017

10 mois



\* à confirmer



# contact



Didier FLAGOTHIER

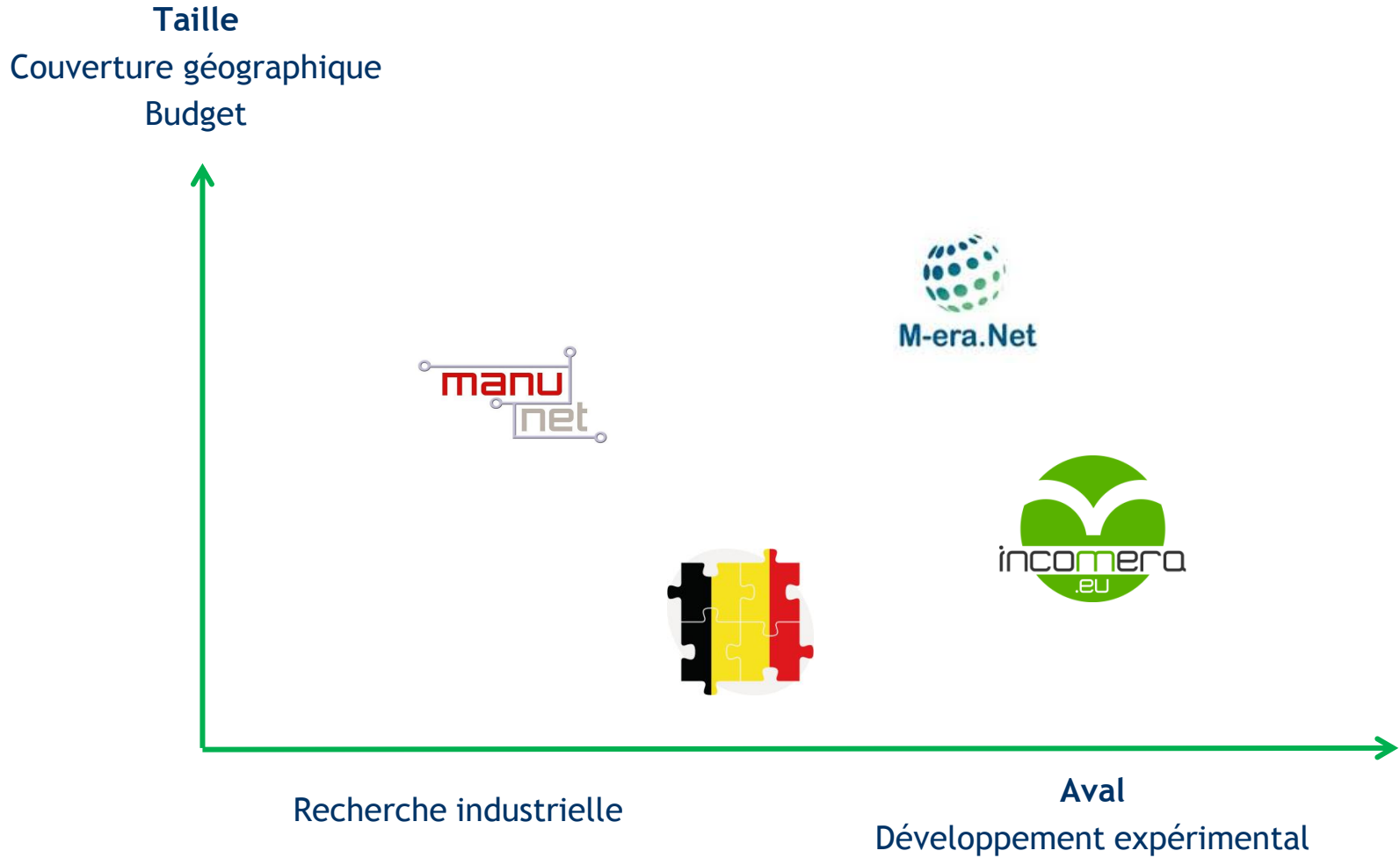
+32 (0)81 33 45 27

[didier.flagothier@spw.wallonie.be](mailto:didier.flagothier@spw.wallonie.be)

[recherche-technologie.wallonie.be/go/belsme](https://recherche-technologie.wallonie.be/go/belsme)



# 4. conclusions



# 5. annexes

## → recherche industrielle (TRL 3 à 5)

La recherche planifiée ou des enquêtes critiques visant à **acquérir de nouvelles connaissances** et aptitudes en vue de mettre au point de **nouveaux produits, procédés ou services**, ou d'entraîner une amélioration notable de produits, procédés ou services existants.

Elle comprend la création de composants de systèmes complexes, nécessaire à la recherche industrielle, notamment pour la validation de technologies génériques.

Elle exclut cependant la création de prototypes et de projets pilotes commercialement exploitables, lorsque le prototype est nécessairement le produit fini commercial et lorsqu'il est trop onéreux à produire pour être utilisé uniquement à des fins de démonstration et de validation; cette dernière activité relève en effet, au sens du décret, du développement expérimental.

## → développement expérimental (TRL 6 à 7/8)

L'acquisition, l'association, la mise en forme et l'utilisation de connaissances et de techniques scientifiques, technologiques, commerciales et autres existantes en vue de produire des projets, des dispositifs ou des dessins pour la conception de produits, de procédés ou de services nouveaux, modifiés ou améliorés.

Relèvent également du développement expérimental :

d'autres activités visant la définition théorique et la planification de produits, de procédés et de services nouveaux, ainsi que la consignation des informations qui s'y rapportent, ces activités pouvant porter sur la production d'ébauches, de dessins, de plans et d'autres documents, à condition qu'ils ne soient pas destinés à un usage commercial;

la création de prototypes et de projets pilotes commercialement exploitables, lorsque le prototype est nécessairement le produit fini commercial et lorsqu'il est trop onéreux à produire pour être utilisé uniquement à des fins de démonstration et de validation;

la production expérimentale et les essais de produits, de procédés et de services, à condition qu'ils ne puissent être utilisés ou transformés en vue d'une utilisation dans des applications industrielles ou commerciales. Le développement expérimental ne comprend pas les modifications de routine ou périodiques apportées à des produits, lignes de production, procédés de fabrication, services existants et autres opérations en cours, même si ces modifications peuvent représenter des améliorations.